



Label EVE : Espace Végétal Écologique

Le label historique de la gestion durable et écologique des espaces végétaux

En quoi consiste le label ?

C'est un label international développé par ECOCERT en 2006 à la demande des gestionnaires d'espaces végétaux en collaboration avec un comité d'experts et de professionnels des espaces végétaux et de l'environnement. Le référentiel Eve est destiné à **encourager, crédibiliser et valoriser les pratiques durables** et écologiques des gestionnaires d'espaces végétaux.



Ce label permet de :

- **FIXER** un cadre et guider les gestionnaires d'espaces végétaux dans la mise en œuvre de pratiques durables et écologiques dans une logique de développement durable
- **COMMUNIQUER** sur des pratiques répondant à un référentiel exigeant de préservation de la nature

À qui s'adresse-t-il ?

À tous types d'espaces végétaux, publics ou privés, ouverts au public ou non, engagés dans une démarche de gestion durable écologique : jardin, square, camping, cimetière, parc de château ou d'hôtels, écoles, crèches, espaces verts d'entreprises...

Qu'apporte le label ?

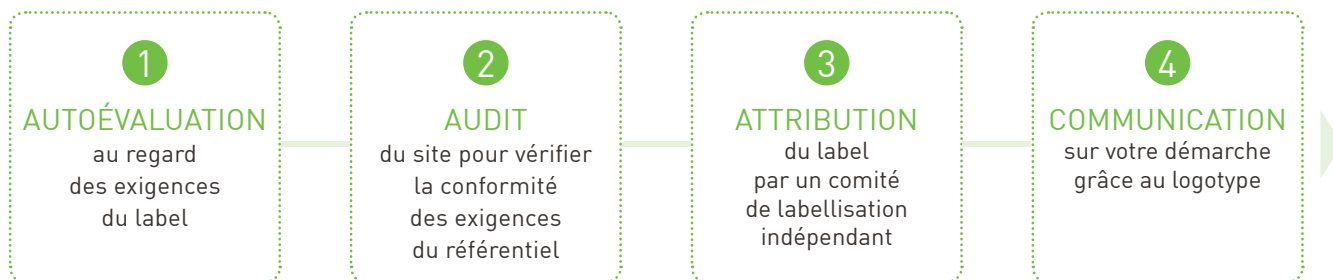
Vous êtes gestionnaire d'espaces végétaux ?

- Un **outil technique** et d'aide à la décision pour la gestion durable de vos espaces végétaux
- Un **outil de communication** auprès du public
- Un **signe de qualité** pour les usagers
- Une **solution efficace** pour réduire votre empreinte environnementale
- Une **source d'économies** (eau, énergie, intrants)
- Une **opportunité commerciale** dans un contexte de sensibilisation à l'environnement
- Un **facteur de motivation** pour vos équipes dans l'optique d'une amélioration continue

Vous êtes usager des espaces végétaux ?

- La **garantie** de l'utilisation de techniques respectueuses de la santé des hommes et de l'environnement
- L'**assurance** de fréquenter un espace végétal dont les gestionnaires sont engagés pour une gestion durable et écologique des ressources naturelles
- Une **valorisation** de l'espace végétal

La démarche de labellisation



Les exigences du référentiel

Elles s'orchestrent autour de 4 critères fondamentaux :

- L'absence de **produits phytopharmaceutiques** de synthèse non utilisables en agriculture biologique
- Une politique d'économie de **l'eau et de l'énergie**
- Une attention pour **le sol**
- La mise en place de pratiques en faveur de **la biodiversité** et du maintien des plantes spontanées



Le label est obtenu pour une durée de 3 ans avec des audits de suivi annuels pour maintenir le degré d'exigences et pour assurer le respect de l'engagement.

Nos prestations complémentaires

Afin de vous accompagner dans la démarche de labellisation Eve, nous vous proposons :

- **Des formations** à la gestion écologique des espaces végétalisés ou à diverses thématiques environnementales
- **Un diagnostic Eve**, composé d'une partie formation et sensibilisation et d'un bilan de terrain. Le rapport de pré-audit qui vous sera remis à l'issue constitue un véritable plan d'action.



Basé en France, dans le Gers, le siège du Groupe ECOCERT est un bâtiment à énergie positive : ossature bois, isolation en paille, faible consommation d'énergie, panneaux solaires...

Pourquoi choisir ECOCERT comme partenaire ?

ECOCERT Environnement est une filiale du Groupe ECOCERT, organisme certificateur engagé depuis 1991 pour la protection de l'environnement, leader historique et mondial de la certification biologique alimentaire et cosmétique.

ECOCERT Environnement développe des référentiels exigeants en matière de système de management de l'environnement pour encourager les acteurs économiques de tous les secteurs à adopter des pratiques plus responsables.



ECOCERT ENVIRONNEMENT

36 Boulevard de la Bastille - 75012 Paris - France / Tél. + 33 (0)1 53 44 74 48

eve@ecocert.com / www.ecocert.com

